Avis administratifs

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

En exécution de l'arrêté du préfet du Finistère du 21 mai 2022, il sera procédé dans la commune d'Audierne à une enquête publique relative à la demande présentée par la société Ferme d'aquaculture marine d'Audierne en vue de la demande de déclaration d'intérêt public et d'autorisation environnementale d'exploiter un élevage de moules au lieu-dit « Le Stang », situé à Audierne (Finistère).

Monsieur Jean-Jacques Jégat, retraité de la marine, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le tribunal administratif de Rennes.

Le dossier sera également consultable aux heures d'ouverture au public de la mairie d'Audierne, ainsi que sur le site internet de la préfecture du Finistère (www.finistere.gouv.fr).

Les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie d'Audierne, ou sur le site internet de l'enquête publique (www.finistere.gouv.fr), ou encore adressées par écrit à la mairie d'Audierne, à l'attention de M. le commissaire enquêteur, ou par courriel à l'adresse pref-environnement@finistere.gouv.fr.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations écrites ou orales aux jours et heures suivants :

- le lundi 6 juin 2022 de 9 h 30 à 12 h 30,
- le mercredi 15 juin 2022 de 9 h 00 à 12 h 00,
- le samedi 18 juin 2022 de 9 h 00 à 12 h 00.

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront publiés à partir du 30 août 2022 à la mairie d'Audierne, aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi que sur le site internet de la préfecture du Finistère (www.finistere.gouv.fr) pendant un an. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication dans les conditions prévues au titre III du livre III du code des relations entre le public et l'administration à partir de la date à laquelle l'autorité compétente aura fait connaître par écrit sa décision, après leur avoir donné la possibilité de présenter leurs observations.

Pour la préfète et par délégation :
Le secrétaire général
Arnaud Cochet

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté municipal en date du 23 mai 2022, une enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale présentée par la Compagnie du Ponant, Monsieur Alain Le Saint, exploitant agricole, domicilié à Kerbiquet, 56 400 Brech, en vue d'exploiter un élevage porcin, sur le territoire de la commune de Brech, sera ouverte pour une durée de trente-cinq jours, du lundi 4 juillet au mercredi 10 août 2022 à 17 h 30 inclus, soit pendant 37 jours.

Le dossier soumis à enquête publique comprend notamment :

- l'avis de l'autorité environnementale,
- l'étude d'impact et l'étude de dangers,
- l'avis de la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAE) en date du 13 avril 2022.

Il a été décidé de désigner Monsieur Jean-Claude Le Bihan, retraité, domicilié à Brech, en qualité de commissaire enquêteur.

Le dossier sera également consultable aux heures d'ouverture au public de la mairie de Brech, ainsi que sur le site internet de la préfecture du Morbihan (www.morbihan.gouv.fr).

Les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie de Brech, ou sur le site internet de l'enquête publique (www.morbihan.gouv.fr), ou encore adressées par écrit à la mairie de Brech, à l'attention de M. le commissaire enquêteur, ou par courriel à l'adresse pref-environnement@morbihan.gouv.fr.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations écrites ou orales aux jours et heures suivants :

- le lundi 4 juillet 2022 de 9 h 00 à 12 h 00,
- le mercredi 20 juillet 2022 de 9 h 00 à 12 h 00,
- le mercredi 10 août 2022 de 14 h 30 à 17 h 30.

Le public pourra également permettre par écrit à la commission d'enquête, qui les annexera au registre, ses observations et propositions. Celles-ci seront tenues à sa disposition, à la mairie de Brech, pendant un délai de 1 an à compter de la clôture de l'enquête publique.

A l'issue de la clôture de l'enquête publique, le commissaire enquêteur rencontrera le pétitionnaire dans un délai de 8 jours afin de lui communiquer les observations écrites et orales consignées dans le registre d'enquête ainsi que les propositions de conclusions motivées qu'il entend y donner.

Le pétitionnaire disposera d'un délai de 15 jours pour produire ses observations éventuelles.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront transmis à la préfète du Morbihan dans un délai de 30 jours à compter de la clôture de l'enquête publique.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront également publiés sur le site internet de la préfecture du Morbihan (www.morbihan.gouv.fr) pendant un an. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication dans les conditions prévues au titre III du livre III du code des relations entre le public et l'administration à partir de la date à laquelle l'autorité compétente aura fait connaître par écrit sa décision, après leur avoir donné la possibilité de présenter leurs observations.

Pour la préfète et par délégation :
Le secrétaire général
Arnaud Cochet

Commune de PLUNETRE

Projets de zonages d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

M. le Président de Lorient Agglomération a prescrit par arrêté du 19 mai 2022 une enquête publique unique portant sur les projets de zonages d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales de la commune de Plunetre.

Cette enquête publique se déroulera du lundi 4 juillet 2022 à 9 h 00 au mardi 19 juillet 2022 à 12 h 00 inclus, soit pendant 15 jours consécutifs, en la mairie de Plunetre, siège de l'enquête.

Monsieur Jean-Luc Le Bihan a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le tribunal administratif de Rennes.

Le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique aux jours et heures habituels d'ouverture, ou sur le site internet de Lorient Agglomération à l'adresse suivante : https://www.lorient-agglomeration.bzh/Actualites/Enquetes-publiques.

Toute personne intéressée pourra consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête ouvert à la mairie de Plunetre, ou les adresser par correspondance à la commission d'enquête, à l'adresse suivante : CS 63337 – 56 963 Hennebont cedex, tél. 02 97 42 10 43, adresse mesnage@lorient-agglomeration.bzh, pendant toute la durée de l'enquête publique.

Les observations et propositions du public transmises par voie électronique seront tenues à sa disposition dans les meilleurs délais sur le site internet de Lorient Agglomération.

Le public pourra également permettre par écrit à la commission d'enquête, qui les annexera au registre, ses observations et propositions. Celles-ci seront tenues à sa disposition, à la mairie de Plunetre, pendant un délai de 1 an à compter de la clôture de l'enquête publique.

A l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance auprès de la commission d'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture, du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête. Ces documents seront également publiés sur le site internet de Lorient Agglomération.

Pour la présidente et par délégation :
Le directeur général adjoint
Jean-Christophe Bosse-Platière

Vie des sociétés

MODIFICATION

Aux termes d'une délibération en date du 13 mai 2022 la collectivité a décidé de modifier la durée de la délégation de service public de l'exploitation du service public d'assainissement collectif.

Cette modification a pour objet de prolonger la durée du contrat de 2 ans et 3 mois, soit jusqu'au 31 décembre 2024.

Cette modification a pour objet de prolonger la durée du contrat de 2 ans et 3 mois, soit jusqu'au 31 décembre 2024.

Pour avis
Le Président.

SCI DU LOMO GAM

Société civile immobilière
en liquidation
Au capital de 10 000,00 euros
Siège social :
ZA Kerdelan Lomo 56 Pont-Scorff
842 579 834 RCS LORIENT

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Par décisions unanimes du 15 juin 2022, les associés de la société ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en état de liquidation amiable sous la règne commune dont dans les conditions prévues par les statuts et les décisions prises à cet effet.

M. Alain Perrin, demeurant Saint-Léonard Nord, Kerbiquet 56 400 Brech, a été nommé en qualité de liquidateur.

Le siège de la liquidation a été fixé au siège social de ZA Saint-Léonard Nord, Kerbiquet 56 400 Brech.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée, et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Vannes, en annexe au RCS.

Pour avis
Le Liquidateur

CBMT DISTRIBUTION

SARL au capital de 10 000 euros
6, rue du Général de Gaulle
56 400 Brech
RCS Vannes 814 511 844

MODIFICATION

Des décisions de l'associé unique en date du 31 mai 2022, il résulte les mentions suivantes à effet du 31 juin 2022 :

Nouveau nom : exploitation d'une flotte de commerce de type supermarché, hypermarché, drive, proximité, discount, à l'enseigne Carrefour Contact.

Le nouveau nom : exploitation d'une flotte de commerce de type supermarché, hypermarché, drive, proximité, discount, à l'enseigne Carrefour Contact.

Mention modifiée : Le nouveau nom : exploitation d'une flotte de commerce de type supermarché, hypermarché, drive, proximité, discount, à l'enseigne Carrefour Contact.

Pour avis
La Gérance

SAS LES JARDINS DU CLERGO

Société par actions simplifiée
Au capital de 2 000 euros
Siège social : Zone du Lambis
56 400 Plougoumelen
RCS Vannes 854 234 844

MODIFICATION

Aux termes d'une délibération en date du 13 mai 2022 la collectivité a décidé de modifier la durée de la délégation de service public de l'exploitation du service public d'assainissement collectif.

Cette modification a pour objet de prolonger la durée du contrat de 2 ans et 3 mois, soit jusqu'au 31 décembre 2024.

Pour avis
Le Président.

SCI DU LOMO GAM

Société civile immobilière
en liquidation
Au capital de 10 000,00 euros
Siège social : ZA Kerdelan Lomo 56 Pont-Scorff
842 579 834 RCS LORIENT

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Par décisions unanimes du 15 juin 2022, les associés de la société ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en état de liquidation amiable sous la règne commune dont dans les conditions prévues par les statuts et les décisions prises à cet effet.

M. Alain Perrin, demeurant Saint-Léonard Nord, Kerbiquet 56 400 Brech, a été nommé en qualité de liquidateur.

Le siège de la liquidation a été fixé au siège social de ZA Saint-Léonard Nord, Kerbiquet 56 400 Brech.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée, et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Vannes, en annexe au RCS.

Pour avis
Le Liquidateur

AVIS

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 14 avril 2022, il résulte que le siège social a été transféré à compter du 14 avril 2022 à 10 rue du Pont-Neuf, 56 000 Vannes.

L'article « Les statuts » a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Lorient.

Pour avis

AVIS

Forme : société par actions simplifiée.
Dénomination : Info Network.
Siège : 19, parc d'activités de l'Europe, 56 450 Theix.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Capital : 200 000 euros.
Objet : la prise de participations dans toutes sociétés, groupements ou entreprises françaises ou étrangères de toutes activités et l'animation de ces dernières. Le conseil, l'assistance pour tout ou partie de la création, du développement, de la gestion, de la cession, de la transmission de toutes entreprises commerciales, industrielles, financières, immobilières ou autres. Et plus généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
Président : Mr Laurent Jouet, demeurant 19, parc d'activités de l'Europe, 56 450 Theix.
Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses titres. Il peut se faire représenter dans les conditions légales, réglementaires et statutaires. Chaque associé dispose d'un nombre de voix égal au nombre de titres qu'il possède ou représente d'actions.
Clause d'agrément : d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Mr Laurent Jouet, demeurant 19, parc d'activités de l'Europe, 56 450 Theix.
Directeur général : Mr Jean-Yves Le Gall, demeurant 19, parc d'activités de l'Europe, 56 450 Theix.
Commissaire aux comptes : Mr Nicolas Cartelet, demeurant 25 rue Pierre Loti, 56 000 Vannes.
Commissaire aux comptes suppléant : Mr Jean-Yves Le Gall, demeurant 19, parc d'activités de l'Europe, 56 450 Theix.
Immatriculation au RCS de Vannes.

AVIS

Par décisions unanimes du 14 avril 2022, il résulte que le siège social a été transféré à compter du 14 avril 2022 à 10 rue du Pont-Neuf, 56 000 Vannes.

L'article « Les statuts » a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Lorient.

Pour avis

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : Hébert Agroménie.
Forme : société à responsabilité limitée unipersonnelle.
Siège social : 1, rue des 7 bw, ZA Mare Outil Oyo, 56888 Ploeren.
Objet : la conception, la fabrication sur mesure et la commercialisation de la vente de machines et équipements.
Durée de la société : 99 années.
Capital social : 1 000 euros.
Gérance : Mr Hébert, Clément, demeurant 6, rue des 7 bw, ZA Mare Outil Oyo, 56888 Ploeren.
Gérance : Mr Patrice Hébert, demeurant 1, rue des 7 bw, ZA Mare Outil Oyo, 56888 Ploeren.
La société sera immatriculée au RCS de Vannes.

AVIS

ARMOR AJ GROUPE SOCIÉTÉ D'AVOCATS ASSOCIÉS

Rte Pierre MORIN
Droits des affaires - Droit fiscal
Droit immobilier - Droit social
Notaire, Carnac
Rapport-Horiskom
25, av. Général de Gaulle
56340 PLOUHARNEL
Tél 02 97 31 01 88

Société RIVAL

Société à responsabilité limitée
Au capital de 10 000 euros
Siège social :
10 rue du Pont Neuf
56000 VANNES CEDEX
RCS Vannes 808 615 505

Société S.C.I. DUTEL

Société civile immobilière
Au capital de 100 000 euros
Siège social : ZA Kerhervé
56450 PLEUGRIFFET
RCS Lorient 483 035 838

AVIS

DU PROJET DE FUSION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Auray du 2 juin 2022, la Société Rivalo et la société Dutes ont établi un projet de fusion par voie d'absorption de la Société Dutes par la Société Rivalo, aux termes duquel la Société Dutes apportera à la Société Rivalo la totalité de son actif, à charge de la totalité de son passif, évalué à 310 000 euros, soit un apport net de 310 000 euros.

Il est précisé que l'apport au Société Rivalo susvisé augmentera son capital de 10 000 euros.

Compte à 10 710 euros, par l'émission de 4 142 parts sociales nouvelles de 5 euros de valeur chacune, entièrement libérées, assorties d'une prime de fusion de 41 420 euros.

Le droit propre à une action sous la contrainte suspensive de son appréhension par les actionnaires de la société disparue des mêmes conditions.

La Société Dutes sera dissoute de plein droit par suite de la fusion et sans la mise en liquidation préalable.

Le projet de fusion a été déposé au greffe du tribunal de commerce de Vannes le 7 juin 2022, soit au nom de la Société Rivalo, actionnaire de tous droits de la Société Dutes, dissoute.

Pour avis
Le Président

DON DU SANG

- Répondez aux appels des Centres de transfusions
- Renseignez-vous auprès des associations de donneurs de sang
- Chaque jour, il faut des poches issues de dons de sang pour aider la maladie crée à sauver des vies en danger.

Emploi et formation

ouestfrance-emploi.com
Contact : 02 99 26 62 56 - equipe-commerciale@ouestfrance-emploi.com

ouestfrance-formation.com
Contact : 02 40 38 47 26 - equipeclicoucourrier@presecm.fr

→ Distribution, magasin

Devenez Porteur de presse

Le dépositaire qui livre la presse quotidienne nocturne et vous propose :

- **Un revenu d'appoint entre 1h30 et 3h par jour + Une activité complémentaire en CDD ou CDI + Un emploi salarié jusqu'à 6 j/sem par semaine**
- **Un travail matinal avant 7h. + Un outil de guidage fourni.**

Vous disposez d'un moyen de locomotion, contactez le :

02 900 800 34 (Prix d'un appel local)

Ce numéro vous permettra, après avoir saisi votre code postal, d'être en contact avec le dépositaire proche de chez vous.

ouest france | Le Maine | Le Courrier | Presse Ocean

→ Autres

MARCHÉS PUBLICS :
AUTANT DE PLATEFORMES QUE D'ACHETEURS !!

LACENTRALEDESMARCHÉS.COM
Votre prochain marché est ici

1 SEUL SITE
POUR COLLECTER LES ANNONCES
ET LES CAHIERS DES CHARGES

Annonces Emploi et Formation à suivre →